

Quatrième Congrès préhistorique de France

Session de Chambéry, 1908 (pages 537 à 546)

[La publication de 1908 a été ressaisie pour en avoir une lecture plus confortable, EdC 2014]

La station néolithique du Lac d'Aiguebelette

par

L.SCHAUDEL (de Nancy)

1

Le lac d'Aiguebelette est situé au pied du versant occidental de la chaîne de l'Épine, dernière ramification du Jura méridional, qui sépare l'ancien petit Bugey de la Savoie proprement dite. La station néolithique se trouve à $n3^{\circ}28'$ longitude est, et $45^{\circ}32'$ latitude nord.

Entièrement creusé dans la molasse marine, sur une superficie de 5 kilomètres carrés, le Lac dessine approximativement un triangle isocèle, dont la base forme le côté sud, et le sommet la pointe septentrionale qui s'avance vers le village de Nances. Dans sa plus grande longueur (du nord au sud, il mesure 4 kilomètres; sa plus petite largeur, entre les hameaux de la Combe et du Goujat, est de 550 mètres et sa plus grande, entre le déversoir le *Tier*, à l'ouest et le *Port* à l'est, atteint 2 kil. 800. Le niveau de ses eaux est à l'altitude de 380 mètres, supérieur d'une centaine de mètres à celle du fond de la vallée de Chambéry. La plus grande profondeur du lac est de 71 mètres; son relief est assez compliqué: il consiste en 6 bassins, deux monticules immergés, deux îles, probablement d'origine morainique, et qui n'émergent que d'environ 0m50¹

Le village d'Aiguebelette, dont les habitations s'étagent sur un terrain d'éboulis en pente, surgit d'un gracieux nid de verdure adossé à la montagne, et d'où la vue embrasse la plus grande partie du lac. Des débris de roches calcaires, détachés de l'escarpement voisin, jonchent toute la côte sur laquelle est bâti le village, et d'énormes blocs, provenant de ces éboulements, ont été projetés jusque vers le bord méridional du lac (Fig. 1).

Pour un voyageur venant de l'ouest, la chaîne de l'Épine Mont-du-Chat se présente comme une immense muraille infranchissable, que la ligne du chemin de fer de Lyon à Chambéry traverse aujourd'hui sous un tunnel. Mais, anciennement, elle n'était accessible de ce côté que par deux cols:

1 J. Révil. - *La Savoie*

celui de Saint-Michel et celui du Crucifix² qui, dès l'époque gallo-romaine, paraissent avoir servi de passages. L'antique chemin, encore en partie pavé, partait du village d'Aiguebelette, passait au hameau des Allemands et à la Grange Cambert, pour s'élever en plusieurs lacets jusqu'au col du Crucifix, et descendre en zigzags vers le village de Saint-Sulpice, situé au pied du versant oriental, dans le bassin de Chambéry. Un chemin, aujourd'hui impraticable, reliait le col du Crucifix à celui de Saint-Michel, où, au moyen Age, on signale la présence d'un hospice, dont il ne reste plus de vestiges et d'où un chemin muletier descend vers le village de Vimines. La grande voie romaine de Milan à Vienne contournait la chaîne à son extrémité méridionale, en franchissant le passage des Échelles, à proximité duquel se trouverait la station de *Labisco* des itinéraires romains.

La période gallo-romaine a d'ailleurs laissé de nombreuses traces sur les rives du lac d'Aiguebelette. Ainsi, en établissant la route actuelle qui conduit à Lépin, on a retrouvé, sur presque tout le parcours, des débris romains : briques, ciments, fragments de poteries, meules, etc.

Dans la plus grande des deux îles, celle qui est située sur le territoire de Lépin, M. Bovagnet, instituteur, signalait en 1866

« les masures d'une construction, qu'on dit romaine, d'environ 4 mètres de longueur sur 2^m50 de largeur, sur lesquelles existaient encore les murs à moitié détruits, d'une autre ancienne construction ronde, qu'on appelle *La Chapelle*. Tout auprès et derrière les masures se trouve un sarcophage, dont la pierre supérieure, qui renferme une inscription qu'on dit romaine, a été transportée au village chef-lieu de Lépin, et sert de seuil de porte à la maison d'un nommé Cambet. Il existe aussi, près de la chapelle, une pierre qui a trois trous ronds et du grandeurs graduées³»



Fig. 1. — Le Lac d'Aiguebelette et ses environs.

A ces renseignements, le baron Achille Raverat ajoutait, en 1872, les suivants relatifs au sarcophage :

« L'inscription se trouve sur chacun des versants du couvercle. Elle est en deux langues,

2 Appelé aussi Col d'Aiguebelette.

3 Cette dernière indication est en partie inexacte; ce n'est pas trois trous, mais deux seulement qui sont creusés dans la pierre. Voir ma description dans : *Les Blocs à gravures de la Savoie devant le IV^e Congrès préhistorique de France* p.9-10

grecque et latine, dit-on - elle est à peu près indéchiffrable. Le couvercle transporté au presbytère de Lépin y servit longtemps de seuil. On le voit maintenant dans le jardin de la cure, écorné, usé, mutilé⁴».

MM. J. Revit et A. Perrin signalent, de leur côté, à la pointe est de la grande île, sous un mètre d'eau, un grand espace, couvert d'une couche de ciment, vestige d'un bain romain, qui était recouvert d'un toit, dont les briques, avec le nom du potier LVER PAC, sont au Musée de Chambéry⁵.

En outre, M. Chevron, instituteur à Aiguebelette en 1866, mentionne un chemin, mettant en communication les deux îles du lac :

« On le suit, dit-il, l'espace de 6 à 7 mètres; puis il se perd sous les eaux et dans le sable, dont elles l'ont recouvert à mesure qu'il s'est affaissé ».

Sur les bords de la grande île, en face de Lépin, il signale de « majestueux troncs de chênes, à demi enterrés dans la vase, sous un mètre d'eau⁶ ».

M. Chevron appelait également l'attention sur une construction qui subsiste encore, ainsi que j'ai pu m'en assurer. Il s'agit des fondations d'une tour, située dans le lac, à environ 300 mètres du bord, sur le prolongement de la station lacustre,

« On y voit encore, dit-il, une espèce de tour, très bien fermée, avant une circonférence d'environ 25 mètres, autour de laquelle on compte en profondeur 25 mètres d'eau. Au-dessus de cette tour, on a compte trois mètres d'eau⁷»

M. Bovagnet signalait de son côté cette construction dans les termes suivants:

« Dans le lac d'Aiguebelette, qui appartient à M. le comte de Chambost, existe, au sud-est, dans la vase, une tour, dont on voit de la surface le sommet des murs. Cette tour a été explorée par des plongeurs et est en maçonnerie⁸».

En rapprochant ces données de celles relatives à l'existence d'un chemin pavé, reliant les deux îles et aujourd'hui disparu sous plusieurs mètres d'eau, il semble rationnel de croire qu'à l'époque de la construction de cette tour, le niveau du lac devait être inférieur de quelques mètres à celui observé de nos jours. En effet, il serait difficile d'admettre qu'un travail de maçonnerie aussi considérable ait pu être accompli sous l'eau, alors que l'on ne disposait pas encore des moyens perfectionnés de l'industrie moderne.

L'hypothèse d'un abaissement par écoulement n'est d'ailleurs pas faite pour nous étonner outre mesure, si nous considérons la différence de niveau, qui n'est pas moindre de 100 mètres, existant entre l'altitude du lac et celle relevée à La Bridoire, c'est-à-dire à 4 kilomètres en aval du point où le déversoir, le *Tier*, commence à s'alimenter des eaux lacustres. Il suffisait, en effet, que ce déversoir fût approfondi de quelques mètres sur un parcours d'un kilomètre et demi, pour abaisser considérablement le niveau du lac. Un tel ouvrage n'est pas invraisemblable, si nous mettons en parallèle les travaux autrement importants accomplis par les Romains pour le dessèchement de certains lacs d'Italie, notamment l'œuvre gigantesque entreprise au lac Fucin. Par la suite, le niveau du lac serait revenu à son état primitif, au fur et à mesure que l'ancien lit du déversoir se reconstituait par le dépôt de vases entraînées par les eaux.

Il y a lieu maintenant de se demander dans quel but a été édifée cette tour, ainsi placée au milieu des eaux. Rappelons d'abord que le nom *Beau Phare*, donné à l'emplacement de la tour, pourrait faire croire qu'il s'agit d'un véritable phare. Mais, sur un petit lac, sans issue navigable comme celui

4 Achille RAVERAT, La Savoie et la Haute-Savoie, Lyon, 1872.

5 J.RÉVIL, Novalaise et ses environs, Chambéry, 1897

6 Note manuscrite de M.Chevron.

7 Notes manuscrites aux Arch. de la Soc.savoisienne d'hist. et d'archéologie.

8 id.

d'Aiguebelette, la batellerie, à aucune époque, n'a dû avoir une importance suffisante pour justifier l'érection d'un monument de ce genre. L'hypothèse d'une tour à signaux doit également être rejetée, car pour une telle destination la tour eut été aussi bien placée, et construite dans de bien meilleures conditions, dans l'une des deux îles voisines.

J'attribuerai, plutôt à cette construction, ainsi isolée au milieu des eaux profondes, un rôle défensif: celui d'un refuge en cas d'alerte. La même idée de protection, qui a inspiré l'établissement de la station lacustre, située à proximité mais plus rapprochée de la rive, aurait ainsi présidé plus tard à la création d'un refuge plus sûr, que les frêles cabanes bâties sur pilotis dans une eau peu profonde, et, par suite, assez facilement accessibles en cas d'attaque.

Il est possible enfin que la tour, remplacée beaucoup plus tard, au moyen âge, par le Château d'Aiguebelette dont les ruines subsistent (*Fig. 2*), ait été utilisée aussi, avant sa destruction, dans des conditions spéciales, qui lui auraient valu le nom de « Beau Phare » sous lequel on désigne aujourd'hui son emplacement.

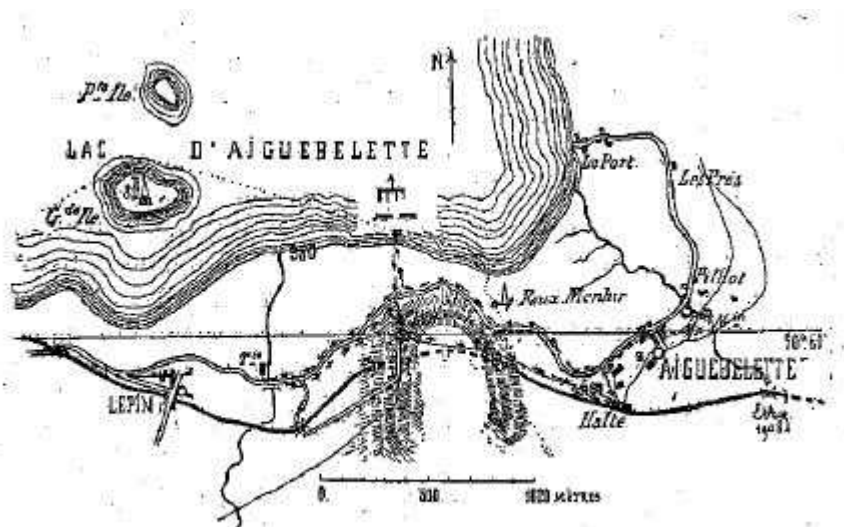


Fig. 2. — Rive méridionale du Lac d'Aiguebelette. — Emplacement de la Station Lacustre. — R, Ruines romaines. — — —, PALAFITTES (Néolithiques).

II

Le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, dans la notice consacrée à Aiguebelette, se borne à mentionner une *Pierre levée*, et deux emplacements lacustres; et ces indications ont été souvent reproduites depuis, sans autre précision. Sous la dénomination *Pierre levée*, l'auteur de la notice désignait un énorme bloc calcaire, situé au-dessous de la route de Lépin, près de la rive méridionale du lac. Or, il s'agit en réalité d'un rocher détaché de l'escarpement de la montagne voisine, et projeté jusque là lors de l'éboulement dont j'ai parlé plus haut. Cette masse de pierre, ainsi échouée près du lac, à côté d'une petite source, n'en est pas moins intéressante par sa forme et aussi par ce fait qu'elle a été choisie comme limite entre les territoires d'Aiguebelette et de Lépin.

M. P. Raymond a découvert, au pied de cette roche, un polissoir en grès, qu'il attribue à l'âge du bronze. Sur le côté opposé, exposé au midi, le rocher présente plusieurs enfoncements, peu profonds il est vrai, mais suffisants pour abriter contre la pluie et le vent.

En ce qui concerne maintenant la mention de deux emplacements lacustres, l'auteur de la notice du *Dictionnaire archéologique* paraît s'être fait simplement l'écho de la tradition locale, sans s'être préoccupé de fixer, par des recherches, la position de ces emplacements. Aussi croyait-on généralement que cette mention ne visait qu'un certain nombre de pieux remarquables près des bords, notamment autour des îles. La croyance s'était ainsi établie qu'il n'existait pas de Palafittes dans le lac d'Aiguebelette.

Au point de vue préhistorique, les seules indications de quelque valeur que nous possédions,

sont celles fournies par des notes écrites, en 1866, par les instituteurs d'Aiguebelette et de Lépin, comme réponses à un questionnaire dressé par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie et communiqué au personnel enseignant par l'autorité académique de Chambéry.

La notice de M. J. Révil sur Novalaise, parue en 1897, mentionne aussi, outre les vestiges romains, « la pierre à bassin creusée de deux godets », qui a fait l'objet de ma communication au Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences, tenu à Grenoble en 1904⁹.

Une légende, connue dans la région et rapportée dans les notes manuscrites de M. Chevron, aurait dû cependant attirer l'attention des chercheurs. Cette légende n'ayant pas encore été publiée, à ma connaissance du moins, je crois devoir la transcrire ici, en respectant scrupuleusement le texte du manuscrit

« Le lieu qu'occupe aujourd'hui le lac d'Aiguebelette était jadis une petite plaine luxuriante, au milieu de laquelle s'élevait une ville de ce nom, réputée à l'égal de Sodome, pour la richesse et le goût des plaisirs. Un jour, dit la légende, Jésus-Christ vint la visiter, revêtu de haillons, sous la forme d'un mendiant demandant un morceau de pain et l'hospitalité pour la nuit. Alors, comme aujourd'hui, l'aspect de la misère était un trouble-fête; aussi le divin visiteur se vit-il partout refusé, durement éconduit. Seule, une veuve, pauvre comme celle qui accueillit le prophète Élisée, avec la grâce de ceux qui connaissent l'indigence et qui savent y compatir, s'offrit à partager et son réduit et son morceau de pain noir ; ce qu'il accepta sans se faire connaître. Satisfait de la bonne volonté de cette femme, Notre-Seigneur lui demanda s'il y avait dans la ville quelqu'un à la conservation de qui elle s'intéressât. Oui, répondit-elle; j'ai dans tel quartier qu'elle nomma une fille unique qui fait toute ma consolation en ce monde; son mari étant mort sans lui laisser de la famille, elle soutient aussi mon existence du fruit de son travail qu'elle partage avec sa mère. C'est bien, reprit le mystérieux visiteur ; vous entendrez cette nuit un grand bruit, parce que je vais détruire cette ville dont les iniquités appellent ma vengeance. Mais ne vous effrayez, ni pour vous, ni pour votre fille; aucun mal ne vous arrivera. Demeurez tranquille dans votre maison ; demain vous verrez la justice de Dieu qui poursuit la dureté de cœur des méchants et qui se plaît à récompenser la charité des bons. Après ces paroles, il s'éloigna au grand étonnement de la bonne veuve. »

Le lendemain, les rayons du soleil levant éclairèrent une nappe d'eau limpide là où la veille était une ville bruyante des plaisirs de la vie. pour rendre le pacte encore plus frappant, plus digne de la vertu de Dieu, la maison de la veuve celle de sa fille demeurèrent seules, au milieu des îles miraculeusement transformées en bosquets; et de l'un à l'autre des deux sanctuaires de l'hospitalité, un chemin destiné à les mettre en communication s'étendait -comme une magnifique jetée caressée de chaque côté par les eaux du lac d'Aiguebelette. »

Les légendes, transmises et amplifiées de génération en génération, dépouillées des circonstances dramatiques ou merveilleuses qui les entourent, reposent généralement sur des faits ou des événements, qui aujourd'hui peuvent nous échapper, mais que l'imagination populaire interprétait à sa façon à une époque où les traces des événements étaient encore visibles. C'est ainsi que les légendes de villes englouties sous les eaux se rattachent souvent à l'existence de stations lacustres. A une époque où le souvenir de ces établissements avait déjà totalement disparu, on n'expliquait la présence de vestiges d'habitations et de débris de l'industrie humaine au fond des eaux que par un cataclysme précédé d'un effondrement du sol.

Je n'ai donc été nullement surpris, quand, au cours d'une excursion effectuée en 1904 sur le Lac d'Aiguebelette en compagnie de mon ami J. Révil, le garde Duport, questionné à cet égard, nous fit voir un groupe de pilotis, qu'à première vue je reconnus pour les restes d'un établissement lacustre.

9 Je l'ai plusieurs fois décrite depuis.

L'emplacement désigné est situé non loin de la rive méridionale, en face du point ou, du côté d'Aiguebelette, la route de Lépin approche le plus près de cette rive et où se trouve l'embarcadère de M. le comte de Chambost, propriétaire de cette partie du lac.

Les pilotis, encore visibles à environ 200 mètres du rivage, consistent en troncs d'arbres non refendus de 0^m15 à 0^m20 de diamètre, ne s'élevant plus au-dessus du fond du lac que de hauteurs variant entre 0^m10 et 0^m40. Ils sont le plus souvent disposés aux quatre coins d'un carré ou d'un rectangle; mais fréquemment il existe plusieurs pilotis enfoncés les uns à côté des autres par groupes. Le fond de l'emplacement est assez inégal par suite de l'accumulation de vase formant une série de petits, tertres sous-lacustres. La profondeur de l'eau varie entre 1^m50 et 2 mètres.

J'ajoute que la station, au point où nous l'avons fouillée, se trouve à peu près à mi-distance entre l'embarcadère et l'emplacement de la tour de *Beau-Phare* dont il a été question.

Ce n'est qu'en 1906 qu'il nous fut possible, au baron Albert Blanc et à moi, de réaliser le projet depuis longtemps formé de pratiquer des fouilles sur cette station. Le propriétaire, M. le comte de Chambost, s'empressa de nous accorder l'autorisation nécessaire; et il nous encouragea même de ses bons conseils. Je suis heureux de lui en témoigner ici notre reconnaissance.

Malheureusement, les moyens primitifs auxquels nous avons dû recourir ne nous ont pas permis d'arriver à des résultats aussi satisfaisants que nous l'aurions désiré. Malgré un travail pénible, nous n'avons pu, pour ainsi dire, qu'égratigner le terrain et ramener que les objets disséminés au fond de l'eau. Il nous est resté cette conviction que, pour être à la fois utiles et fructueuses, ces fouilles devraient pouvoir s'effectuer hors de l'eau, par exemple au moyen de grands caissons sans fond, dans lesquels on ferait le vide. Mais cela demande un matériel qui nous faisait absolument défaut. Nous avons donc dû nous résoudre à opérer de la façon suivante.

Une barque nous attendait chaque fois au Port, pour nous conduire sur l'emplacement des pilotis. Muni d'un filet monté sur un cerceau de fer assujéti à un manche en bois d'environ deux mètres de longueur, mon jeune et vaillant collaborateur, bravant l'insolation dont nous menaçait le soleil ardent de juillet et d'août, se mettait résolument à l'eau, et, manœuvrant cet engin à la façon d'une pelle, il recueillait dans la vase, entre les pilotis, les débris qu'il pouvait atteindre et qu'il versait ensuite dans la barque. Je procédais immédiatement à un premier examen pour mettre de côté les objets les plus caractéristiques; le reste était jeté au fond de la barque et lorsque celle-ci était suffisamment chargée, nous allions terminer le triage sur le bord à l'ombre des arbres où tous les débris non susceptibles d'être recueillis furent abandonnés. Plus tard, lorsque nous eûmes disposé un crible sur l'un des côtés de la barque, les matériaux, toujours mélangés de beaucoup de vase, furent versés dans le crible; après un lavage qui éliminait la vase et après avoir recueilli les objets en silex, en os et autres produits de l'industrie, je versais dans le fond du bateau les cailloux et pierraille. Ceux-ci, à la fin de chaque séance, furent conduits à quelque distance, et, après un nouvel examen, jetés dans les endroits profonds du lac. Nous évitions ainsi l'inconvénient de ramasser plusieurs fois les mêmes matériaux.

Le fond, sur l'emplacement des pilotis, était assez consistant; aussi le travail sous l'eau était pénible et bien souvent le filet ne ramenait guère que la vase blanchâtre déposée par place sur ce fond durci.

Le plus grand nombre des objets ainsi ramenés du fond consistaient en quartzites la plupart éclatés. Comme ces cailloux en quartzite éclatent facilement au contact successif du feu et de l'eau, il n'était guère possible de toujours distinguer si l'éclatement était le résultat de la taille ou s'il était simplement accidentel. Nous avons cependant retenu un certain nombre de spécimens, paraissant véritablement éclatés par percussion et offrant les formes de véritables grattoirs, perçoirs, etc.

Le silex, en général, est rare et les instruments sont de petite dimension. Parmi ceux

recueillis, que les Congressistes ont pu examiner au Château du Chaney, il existe quelques belles pièces, finement retouchées des deux côtés, notamment des pointes de javelot à crans latéraux vers la base, des pointes de flèches triangulaires et lozangiques, des fragments de couteaux, des grattoirs, des perçoirs. Il y a ensuite des fusaïoles plates en pierre calcaire, une petite hache triangulaire en pierre dure, affilée à son extrémité la plus large, un grand nombre de percuteurs et de broyeurs en quartzite, une meule dormante. Quelques os d'animaux et des dents en plus grand nombre ont été également recueillis. Enfin, la poterie n'est représentée que par quelques fragments d'une pâte grisâtre, mélangée de grains siliceux. A en juger par la rareté de ces débris, on peut se demander si cette poterie grossière non cuite n'aurait pas été dissoute en grande partie pendant son long séjour dans l'eau.

Comme nos confrères du Congrès de Chambéry ont eu sous les yeux les objets mêmes provenant de nos fouilles, j'ai cru pouvoir me dispenser d'une description plus détaillée. D'autre part, ces objets étant provisoirement déposés au Château du Chaney, je n'ai pu avoir, en temps utile, des clichés photographiques suffisamment réussis pour être reproduits; mais je compte sur mon collaborateur et ami Albert Blanc, non seulement pour continuer l'œuvre commencée, mais aussi pour compléter ce compte rendu par de nouvelles observations et pour faire reproduire par la gravure tous les objets intéressants de la station d'Aiguebelette.

Dès à présent, une constatation très importante ressort de nos premières investigations : c'est l'absence de tout objet en métal, qui permet d'attribuer à l'époque néolithique et même au début de cet âge, si l'on en juge par la forme des objets recueillis, l'occupation de cette station.

Les fouilles ultérieures, que poursuivra sans doute mon jeune ami, ne feront, je l'espère, que confirmer cette attribution.

J'ajoute que d'autres pilotis existent sur la rive occidentale du lac, aux environs du hameau le Goujat. Peut-être en cherchant bien, en trouverait-on d'autres encore. Il y a là un vaste champ qui s'offre à l'activité de mes confrères savoyards, auxquels le lac d'Aiguebelette réservera, je l'espère, encore plus d'une surprise.

Je leur souhaite à tous des pêches fructueuses, intéressantes et utiles.